Marseille : un policier de l’Ofast soupçonné d’avoir livré des renseignements tirés de consultations irrégulières de fichiers. Dix-huit mois de prison avec sursis et cinq ans d’interdiction d’exercer ont été requis

11/11/2026 à 9h26



Un policier de l’Ofast (Offfice anti-stupéfiants) âgé de 49 ans, est soupçonné d’avoir livré des renseignements tirés de consultations irrégulières de fichiers. Il livrait les noms, les antécédents judiciaires ou les adresses d’individus, hors de tout cadre légal. Dix-huit mois de prison avec sursis et cinq ans d’interdiction d’exercer dans la police ont été requis ce lundi 9 novembre.

En mars 2025, le chef de la Brigade de recherche et d’intervention (BRI) avait saisi le procureur au sujet de ce policier, âgé de 49 ans, pour ses liens avec la gérante d’un cabaret de nuit. Après avoir consulté le système

d’immatriculation des véhicules et le fichier de traitement des antécédents judiciaires, le mis en cause livrait le nom, les antécédents judiciaires et l’adresse de l’homme cagoulé et armé qui, la veille, avait suivi la gérante. Dans sa dénonciation, la BRI avait indiqué que “forte de ses informations, celle-ci avait chargé un individu de régler le problème”. […]

Les tentatives de corruption visant des agents de la justice et de la police se multiplient et préoccupent les autorités. Le parquet de Marseille a été le premier à se doter, il y a un an, d’une cellule anticorruption chargée d'”endiguer” le phénomène. Elle s’est saisie de 31 dossiers entre octobre 2025 et avril 2026.

ICI